



DONNEES AGRICOLES ET RURALES

Fiche départementale 2013

Direction Départementale des Territoires de Tarn-et-Garonne

2 quai de Verdun ,BP 775, 82013 MONTAUBAN CEDEX.

Tél : 05.63.22.23.24

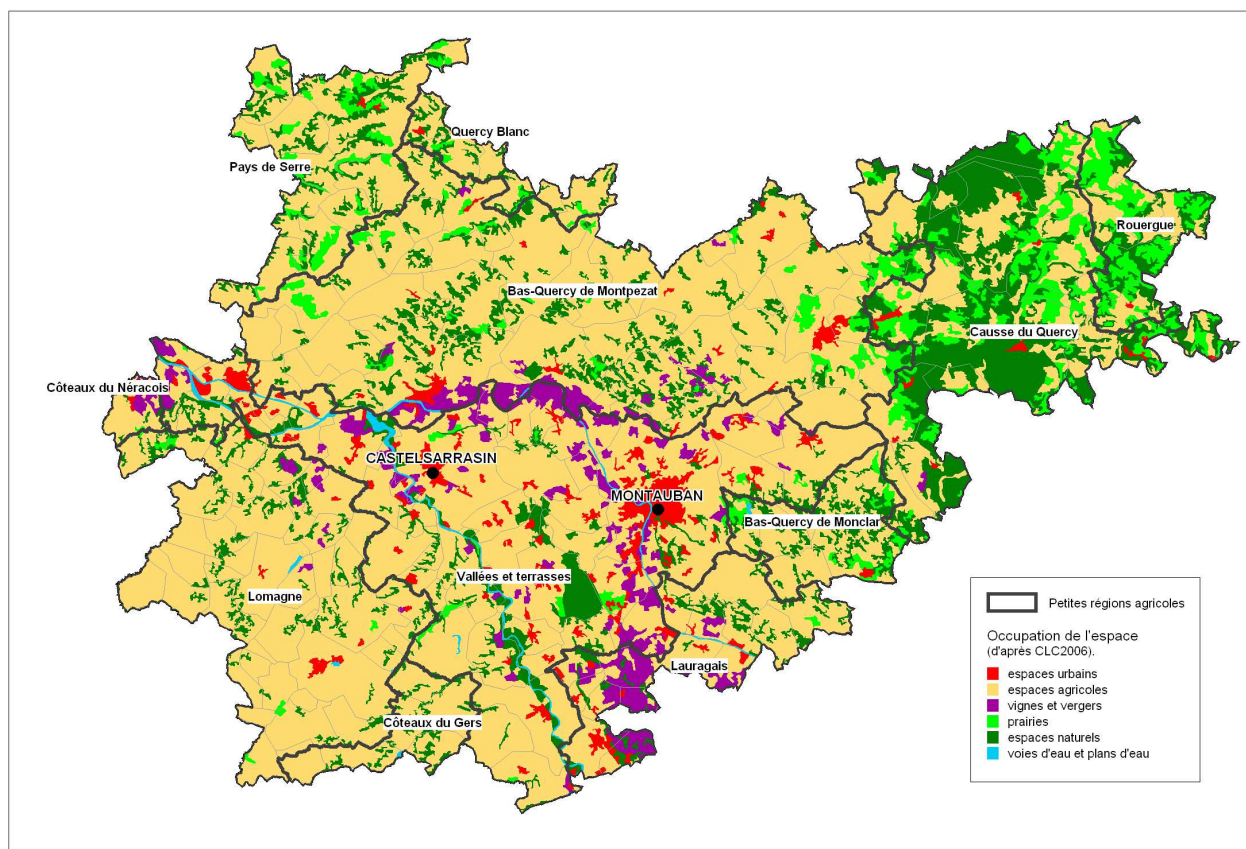
Fax : 05.63.22.23.23

Mél : ddt@tarn-et-garonne.gouv.fr

PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

DIRECTION
DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

L'OCCUPATION DU SOL



Créé par le Sénatus Consulte du 2 novembre 1808, le Tarn-et-Garonne couvre une superficie de 373 000 hectares qui fait de lui l'un des plus petits départements de France. Son territoire représente 8,2 % de la surface de la région Midi-Pyrénées : 195 communes, 28 cantons, 2 arrondissements (Montauban et Castelsarrasin).

Bénéficiant d'une position géographique privilégiée, le département conforte son dynamisme démographique et compte au **1er janvier 2010, 241 698 habitants** (INSEE-populations légales en vigueur au 01/01/13). Selon les prévisions de l'INSEE, le Tarn-et-Garonne serait en 2040 le département qui connaîtrait la plus forte croissance démographique de France après la Vendée et la Haute-Garonne.

Les sols, les cultures et les paysages diversifiés sont le résultat de l'agglomération de cinq "pays" différents : le Pays Toulousain, la Lomagne, le Quercy, l'Agenais et le Rouergue.

Il est arrosé par trois cours d'eau principaux : la Garonne, qui le traverse sur une centaine de kilomètres et ses affluents, le Tarn et l'Aveyron. Sous influence océanique, son climat est doux et tempéré.

SOMMAIRE

1 - L'AGRICULTURE - page 3

- 1 – 1 L'agriculture joue un rôle multifonctionnel dans notre société.
- 1 – 2 L'agriculture française est confrontée aujourd'hui à trois grands défis.
- 1 – 3 En Tarn-et-Garonne.

2 – LES EXPLOITATIONS AGRICOLES - page 4

- 2 – 1 Evolution du nombre d'exploitations depuis 2000.
- 2– 2 Evolution du nombre d'exploitations en fonction de la SAU.
- 2 – 3 Statut des exploitations.
- 2– 4 Evolution des exploitations selon leurs productions principales.
- 2– 5 Répartition de la Production Brute standard par OTEX.

3 – LA POPULATION ACTIVE AGRICOLE - page 6

- 3 – 1 La population active agricole.
- 3 – 2 Evolution du nombre de chefs d'exploitations entre par Petites Régions Agricoles.
- 3 – 3 La représentation des chefs d'exploitations et associés dans la population active.
- 3 – 4 Répartition des exploitations selon l'âge du chef d'exploitation et du premier co-exploitant.
- 3 – 5 La part des femmes agricultrices.
- 3 – 6 L'emploi agricole.

4 – L'UTILISATION DU TERRITOIRE - page 9

- 4 – 1 L'utilisation du sol en chiffres.
- 4 – 2 L'évolution de la Surface Agricole Utile des exploitations.
- 4 – 3 L'irrigation.

5 - LES PRODUCTIONS - page 12

- 5 – 1 Les productions végétales.
- 5 – 2 Les productions animales.
- 5 – 3 Orientation de la production agricole par commune.
- 5 – 4 Place du Tarn-et-Garonne pour quelques productions.
- 5 – 5 Les signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine.
- 5 – 6 L'évolution des pratiques.

6 - LES ENTREPRISES LIEES A L'AGRICULTURE ET A L'AGROALIMENTAIRE - page 17

- 6 – 1 Les industries agroalimentaires.
- 6 – 2 Les coopératives agricoles.
- 6 – 3 Le réseau départemental des Coopératives d'Utilisation de Machines Agricoles (CUMA).
- 6 – 4 Les entreprises du territoire (EDT).

7 – LES COMPTES DE L'AGRICULTURE - page 19

- 7 – 1 Productions de biens au prix de base (base 2000).
- 7 – 2 Valeur de la production du département au prix producteur en 2011.

8 – INTERVENTIONS FINANCIERES EN TARN ET GARONNE - page 21

- 8 – 1 Montant total des aides directes (en millions d'euros).
- 8 – 2 Les aides à l'installation.
- 8 – 3 Les aides aux investissements.

9 – GLOSSAIRE - page 23

1 - L'AGRICULTURE.

1 – 1 L'agriculture joue un rôle multifonctionnel dans notre société :

- **La fonction de production** : l'agriculture doit satisfaire quantitativement et qualitativement aux besoins alimentaires des individus.
- **Un rôle économique** de par sa contribution à la création et au maintien des emplois dans le monde rural.
- Un rôle essentiel dans **l'aménagement du territoire** : l'agriculture façonne et entretient les paysages, elle participe à la protection de l'environnement et à la prévention des risques naturels.
- Un **rôle social** important : l'agriculture participe au développement et à l'animation des territoires ruraux, en ce sens elle renforce la cohésion sociale.

1 – 2 L'agriculture française est confrontée aujourd'hui à trois grands défis :

- **La mondialisation** : Face à la libéralisation des cours et des échanges l'agriculture doit rester compétitive et satisfaire aux besoins alimentaires des quelques 9 milliards d'individus d'ici 2050 tout en assurant un revenu « décent » aux agriculteurs.
- **La réforme de la politique agricole commune** : Pour l'Europe à 28 pays, la PAC 2014-2020 devra relever de nombreux défis, permettre des productions de qualité par des pratiques respectueuses de l'environnement et soutenir le développement aux territoires ruraux.
- **Le développement durable** : l'agriculture intègre les composantes du développement durable dans ses pratiques, ses productions et la gestion des territoires. Les terres agricoles, sources de richesses, sont à préserver pour garantir les besoins des générations futures.

1 – 3 En Tarn-et-Garonne

L'activité agricole est un élément structurant de l'économie du département et du développement des territoires...

- L'agriculture représente 56 % de la superficie totale du territoire du département.
- La production agricole (au prix de base 2011) pèse plus de 500 millions d'euros et regroupe environ 5000 exploitations pour 8900 unités de travail annuel.
- Hors tertiaire, l'agriculture est un secteur économique prépondérant dans le département. Marquée par la diversité de ses productions elle se caractérise par la polyculture et la production fruitière.
- Des productions phare font l'identité du territoire telles que la pomme de table, la prune Reine-Claude, les noisettes, le raisin de table et l'ail.

...qui doit concilier avec un développement urbain important.

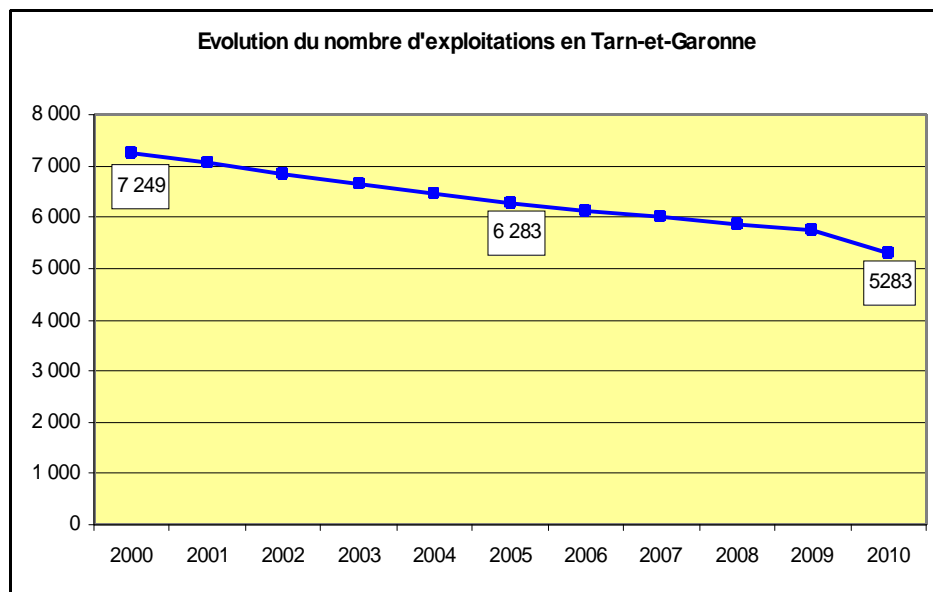
- Avec un gain de 2 407 habitants entre 2009 et 2010, le Tarn-et-Garonne compte, au 1er janvier 2010, 241 698 habitants.
- Depuis 1990, 1000 ha disparaissent par an au profit des surfaces boisées et de surfaces artificialisées.
- Entre 1998 et 2007, 580 ha ont été consommés par le logement et la construction

Pour répondre aux nouveaux défis de l'agriculture, la DDT dans ses missions concourt :

- à la protection des espaces agricoles face à l'urbanisation,
- au soutien de l'économie agricole dans toutes ses composantes,
- à la promotion des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et des ressources naturelles,
- au développement les territoires ruraux.

2 – LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

2 – 1 Evolution du nombre d'exploitations depuis 2000.



En 2010, avec 47 600 exploitations, Midi-Pyrénées est la région qui compte le plus grand nombre d'exploitations au niveau national. 11% d'entre elles sont Tarn- et- Garonnaises.

DRAAF (SRISSET) : Enquêtes Structure 2007 et actualisation recensement agricole 2010

En 10 ans, le nombre d'exploitations a diminué plus vite que la moyenne régionale : 27%, contre 21% pour Midi-Pyrénées.

Cette diminution affecte surtout les petites exploitations (-29%), les moyennes (-32%).

2 – 2 Evolution du nombre d'exploitations en fonction de la SAU.

	2000	2005	2007	2010
Moins de 20 ha	3576	2754	2615	2282
De 20 à moins de 50 ha	2125	1685	1578	1499
De 50 à moins de 100 ha	1211	1238	1163	1002
100 ha et plus	308	420	454	500
Ensemble	7247	6141	5865	5283

DRAAF (SRISSET) : Enquêtes Structure 2007 – séries longues 2009 et Recensement agricole 2010

La diminution du nombre d'exploitations a pour corollaire une augmentation de leur superficie.

En 2010, la taille moyenne des exploitations du département est de 39,82 ha (31,13 en 2000), ce qui est nettement inférieur à la moyenne régionale (48,12 ha) et nationale (52,40 ha) : **le Tarn-et-Garonne se caractérise par des exploitations familiales de taille modeste.**

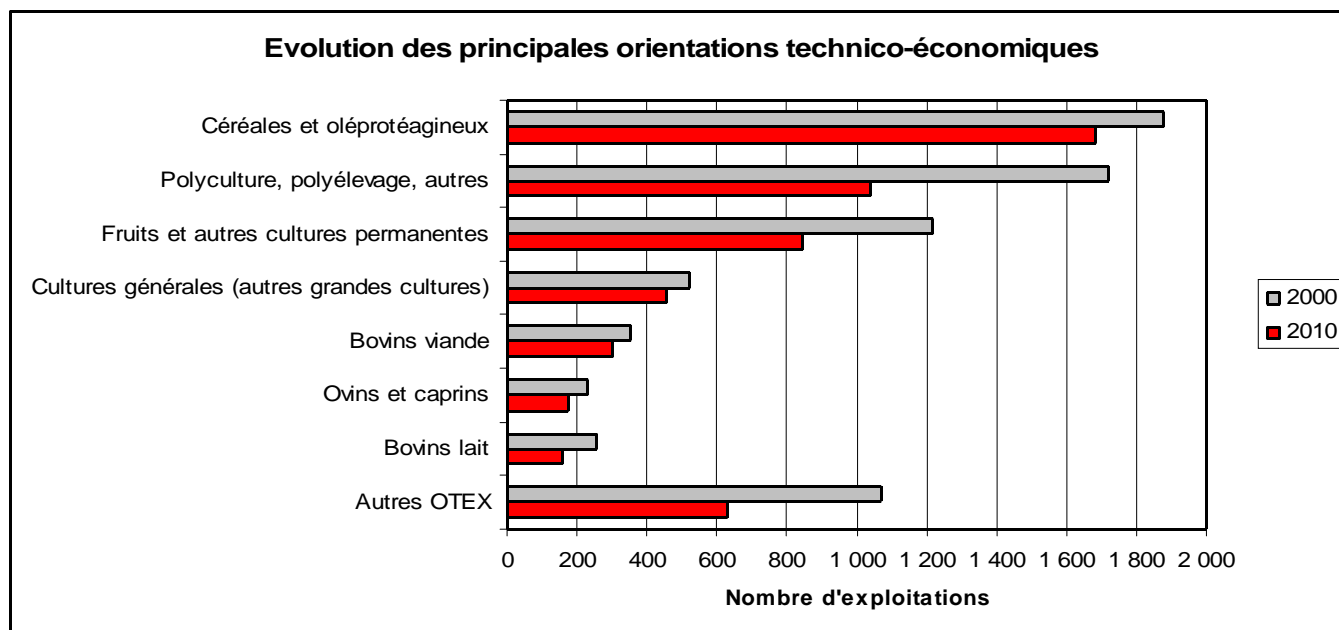
2 – 3 Statut des exploitations.

	2000		2010	
	En nombre	En %	En nombre	En %
Exploitant individuel	6026	83	3945	75
GAEC	400	6	255	5
EARL	637	9	800	15
Autre statuts	186	2	283	5
Tout statut	7249	100	5283	100

sources : recensements agricoles 2000 et 2010 - DRAAF

Selon les données du recensement agricole 2010, les exploitations individuelles restent majoritaires (75% de l'ensemble des exploitations), mais les formes sociétaires notamment les EARL sont en augmentation. Ces dernières représentent 17% des exploitations (contre 12% pour la région) et valorisent 29% de la SAU. Outre les avantages fiscaux, cette forme sociétaire souple permet à l'agriculteur de s'associer avec son conjoint et de dissocier ses biens personnels de ses biens professionnels.

2 – 4 Evolution des exploitations selon leurs productions principales.



sources : recensements agricoles 2000 et 2010 - DRAAF

La diminution du nombre d'exploitations affectent toutes les orientations technico-économiques à des degrés divers : les exploitations orientées grandes cultures résistent mieux avec une baisse de 10 % en 10 ans (contre 27 % pour l'ensemble des exploitations) En revanche, l'arboriculture a perdu 375 structures en 10 ans (- 31%) alors qu'elle contribue à plus d'un tiers au potentiel de production du département.

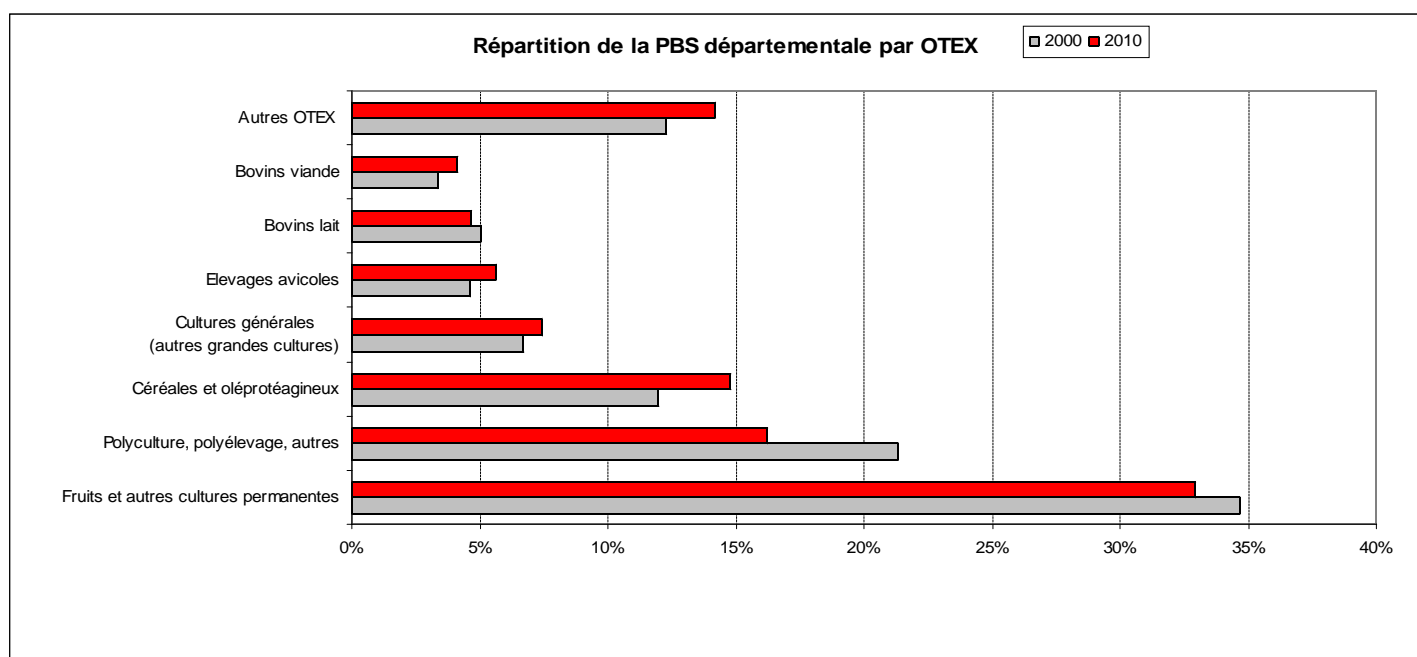
2 – 5 Répartition de la Production Brute Standard selon l'OTEX.

Selon les données du recensement agricole 2010, le potentiel de production (ou Production Brute Standard = PBS) du département se concentre dans les grandes exploitations (65% de la PBS) et les moyennes exploitations (30% de la PBS).

Les exploitations orientées vers les cultures permanentes réalisent plus du tiers du chiffre d'affaires du département.

La plus forte progression enregistrée en 10 ans concerne les exploitations classées en « céréales et grandes cultures ».

La présence de cultures à haute valeur ajoutée telles que les fruits et les semences, garantit la sécurité économique des exploitations.



sources : recensements agricoles 2000 et 2010 – DRAAF

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

A retenir :

- Une baisse du nombre d'exploitations et un phénomène d'agrandissement (hausse de la taille moyenne des exploitations).
- Une progression des formes sociétaires au profit des EARL.
- Des exploitations familiales de taille modeste peu spécialisées mais davantage orientées vers les grandes cultures.
- Une contribution majoritaire des fruits et des grandes cultures au potentiel de production du département.

Enjeu : Favoriser le maintien et la pérennité des exploitations agricoles.

- En confortant et en renforçant la compétitivité des exploitations dans le cadre de la future loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. : améliorer la performance économique et environnementale des filières agricoles et alimentaires, renforcer la protection des espaces agricoles, font partie des principaux axes de réflexions.
- En soutenant financièrement les exploitations engagées dans la modernisation « durable » de leurs structures : plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE), plan de performance énergétique (PPE), plan végétal pour l'environnement (PVE).

3 – LA POPULATION ACTIVE AGRICOLE

3 – 1 La population active agricole.

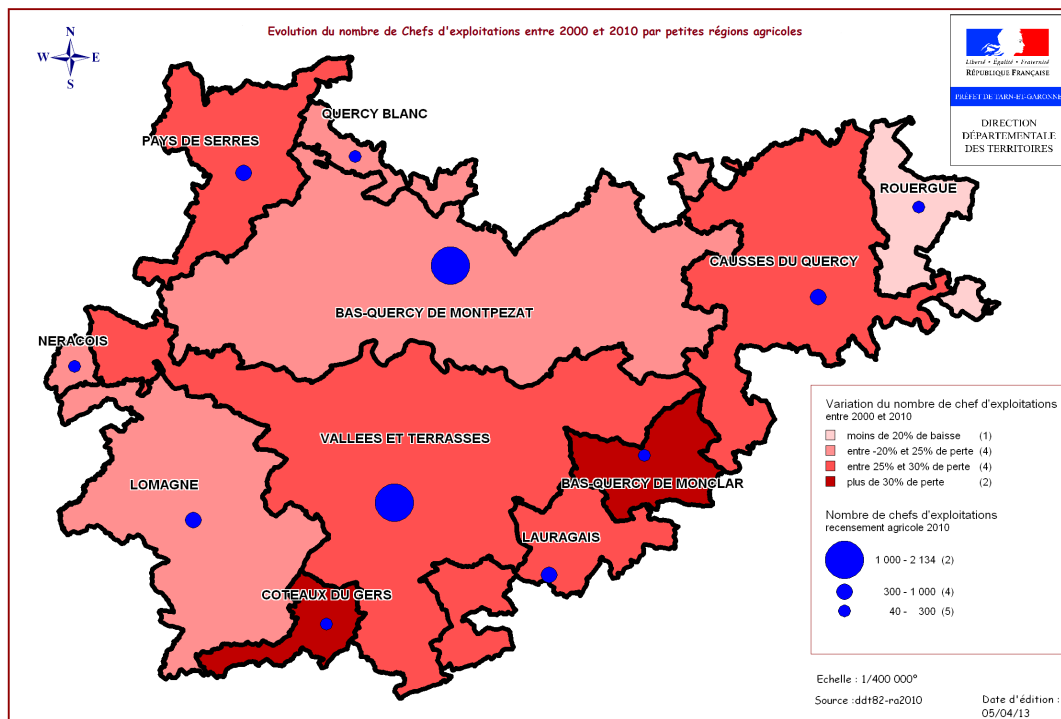
Au sens de la statistique agricole (AGRESTE), la population active agricole regroupe toutes les personnes qui travaillent sur une exploitation agricole.

	2000	2010
Population agricole active	14 075	9 375
Dont population familiale agricole	13 016	8 444
Dont salariés permanents	1 059	931

sources : recensements agricoles 2000 et 2010 - DRAAF

La population active familiale a diminué de 35% en 10 ans, mais elle assure toujours la majeure partie du travail. Aux 900 permanents s'ajoutent plus de 20 000 saisonniers en période de récolte de fruits.

3 – 2 Evolution du nombre de chefs d'exploitations par Petites Régions Agricoles.



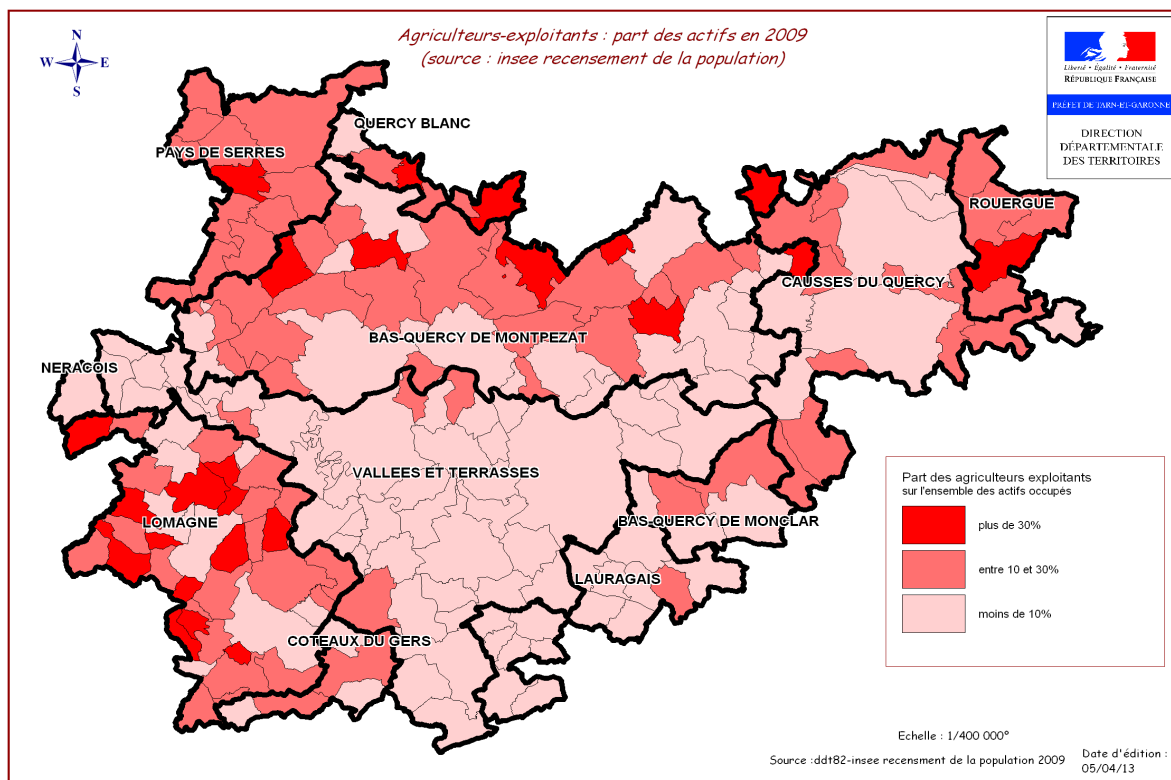
Les vastes régions des Vallées et Terrasses et du Bas Quercy de Montpezat regroupent plus de 60% des chefs d'exploitations du département.

Leur nombre a diminué partout en 10 ans à des degrés différents selon les régions agricoles :

- Plus d'un quart et parfois plus d'un tiers des chefs d'exploitations ont disparu dans la partie sud du département, sous la pression urbaine exercée par l'aire métropolitaine toulousaine.
- Dans les régions plus excentrées la tendance est moins forte (8% de baisse en Rouergue) et les problématiques différentes : peu d'installations, difficultés liées aux reprises en lien avec le vieillissement de la population agricole.

3 – 3 La représentation des chefs d'exploitations et associés dans la population active.

Au regard de l'INSEE, la catégorie socio-professionnelle des agriculteurs exploitants regroupent les actifs exerçant une activité agricole, soit en qualité de chef d'exploitation, soit en qualité d'associé ou d'aide familial non salarié.



Malgré une baisse constante de leurs effectifs, la part d'agriculteurs-exploitants en activité reste importante, surtout dans les parties excentrées du département atteignant parfois plus de 30% des actifs. Même si l'activité diminue, ces territoires confortent leur vocation agricole.

Le centre et le sud du département, sous influence de l'aire urbaine toulousaine et à proximité des grands axes de communication, concentrent l'essentiel de l'activité économique. La part d'actifs agriculteurs-exploitants y est la moins importante, l'essentiel de l'activité économique étant orientée vers les services.

En Tarn-et-Garonne, les agriculteurs-exploitants représentent 5% des actifs occupés (9% en 1999). Cette proportion est proche de celle de la région alors qu'ils ne représentent que 3,4% au niveau national.

Parmi eux, environ 30% sont des femmes.

3 – 4 Répartition des exploitations selon l'âge du chef d'exploitation et du premier co-exploitant.

	Moins de 40 ans	Part en %	De 40 à 49 ans	Part en %	De 50 à 59 ans	Part en %	60 ans et plus	Part en %	total
2000	1716	24	1943	27	1887	26	1703	23	7249
2010	812	15	1437	27	1835	35	1199	23	5283
évolution 2000/2010	-47,00%		-13,71%		-0,02%		-25,00%		-27,00%

sources : recensements agricoles 2000 et 2010 - DRAAF

Depuis 2000, les exploitants de moins de 40 ans ont enregistré la plus forte régression. Les jeunes agriculteurs sont les moins représentés sur l'ensemble des exploitations.

Les exploitations gérées par les plus de 50 ans diminuent dans une moindre mesure, elles restent majoritaires (57% des exploitations en 2010).

En 2010, parmi les chefs exploitants de plus de 50 ans, 44% n'ont pas de successeur connu.

Le vieillissement des exploitants et la faible représentation des moins de 40 ans posent la question du renouvellement des générations et des successions.

Les départs à la retraite des générations "papy-boom" non compensés par de nouvelles installations vont accentuer le phénomène de concentration.

3 – 5 La part des femmes agricultrices.

	1988	2000	2010
Part des femmes agricultrices/ensemble des exploitants agricoles	13,00%	24,00%	30,00%
Exploitantes de – 51 ans	14,00%	22,00%	24,00%

sources : recensements agricoles 1988, 2000 et 2010 - DRAAF

Même si l'agriculture reste une profession très masculine, la part des femmes dans la direction des exploitations progresse depuis des décennies. En Tarn-et-Garonne, elles représentent un tiers de l'ensemble des exploitants (contre 27% pour la région, et 22% pour la France).

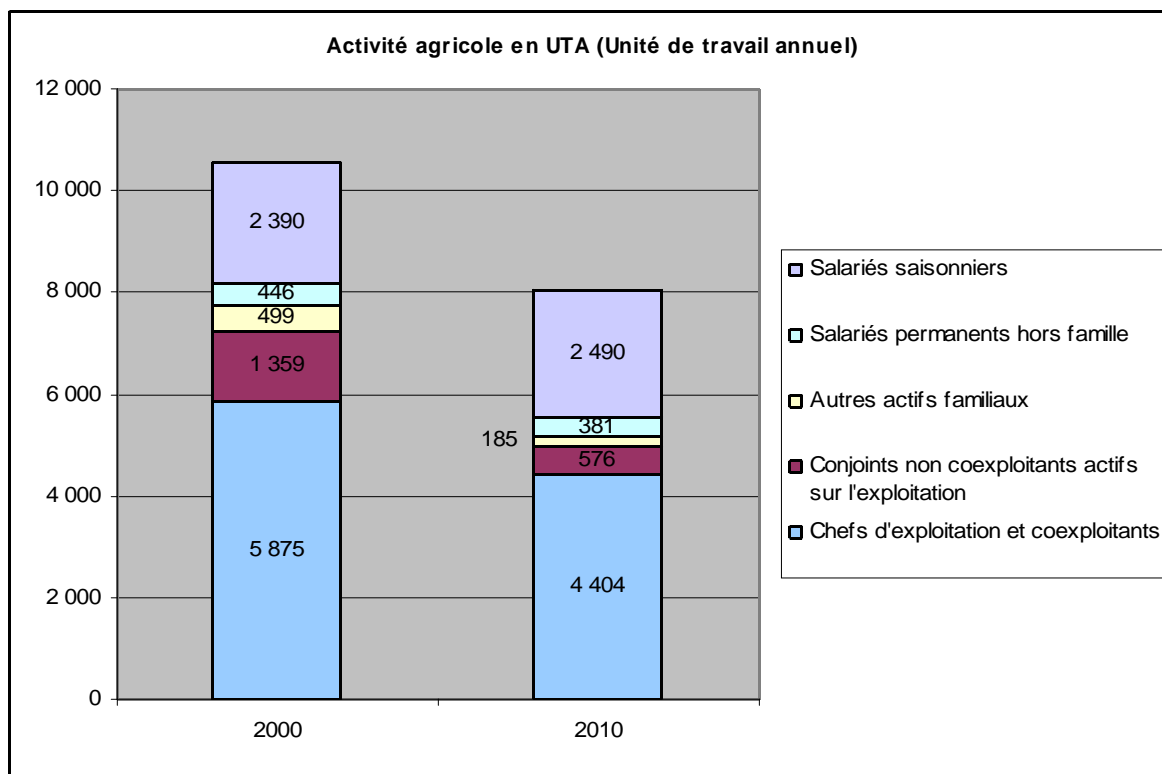
La progression tient en grande partie au fait qu'elles prennent « officiellement » le relais de leur mari lorsque celui-ci part à la retraite.

3 – 6 L'emploi agricole.

En 10 ans, l'emploi agricole en UTA a diminué de 23% et occupe en 2010 l'équivalent de 8 880 personnes à temps plein.

La part des chefs d'exploitation reste majoritaire dans l'activité (50%). Cependant, la main d'œuvre salariée non familiale occupe une part importante dans l'activité des exploitations (environ 32%). L'essentiel de ce travail est assuré par les travailleurs saisonniers employés dans l'arboriculture et l'horticulture (1 910 UTA).

L'arboriculture fournit la majorité du travail agricole (40% des UTA), suivies par les grandes cultures (23%) et la polyculture-polyélevage (15%).



sources : recensements agricoles 2000 et 2010 - DRAAF

LA POPULATION ACTIVE AGRICOLE.

A retenir

- L'agriculture reste dans le cadre de la famille, puisque l'essentiel de l'activité est assuré par des actifs familiaux.
- Une population active agricole en baisse constante et inégalement répartie sur le territoire.
- Une population agricole vieillissante qui pose la question du renouvellement des générations et des successions.

Enjeu : Maintenir une politique d'incitation à l'installation.

- Faciliter la transmission des exploitations et l'installation de jeunes agriculteurs par des aides financières : dotations, prêts bonifiés, déductions fiscales.
- Guider les jeunes agriculteurs, candidats à l'installation, dans le cadre du Parcours Professionnel Personnalisé.
- Revaloriser les métiers et la formation agricole (rôle de l'enseignement agricole)

4 – L'UTILISATION DU TERRITOIRE

4 – 1 L'utilisation du sol en chiffres.

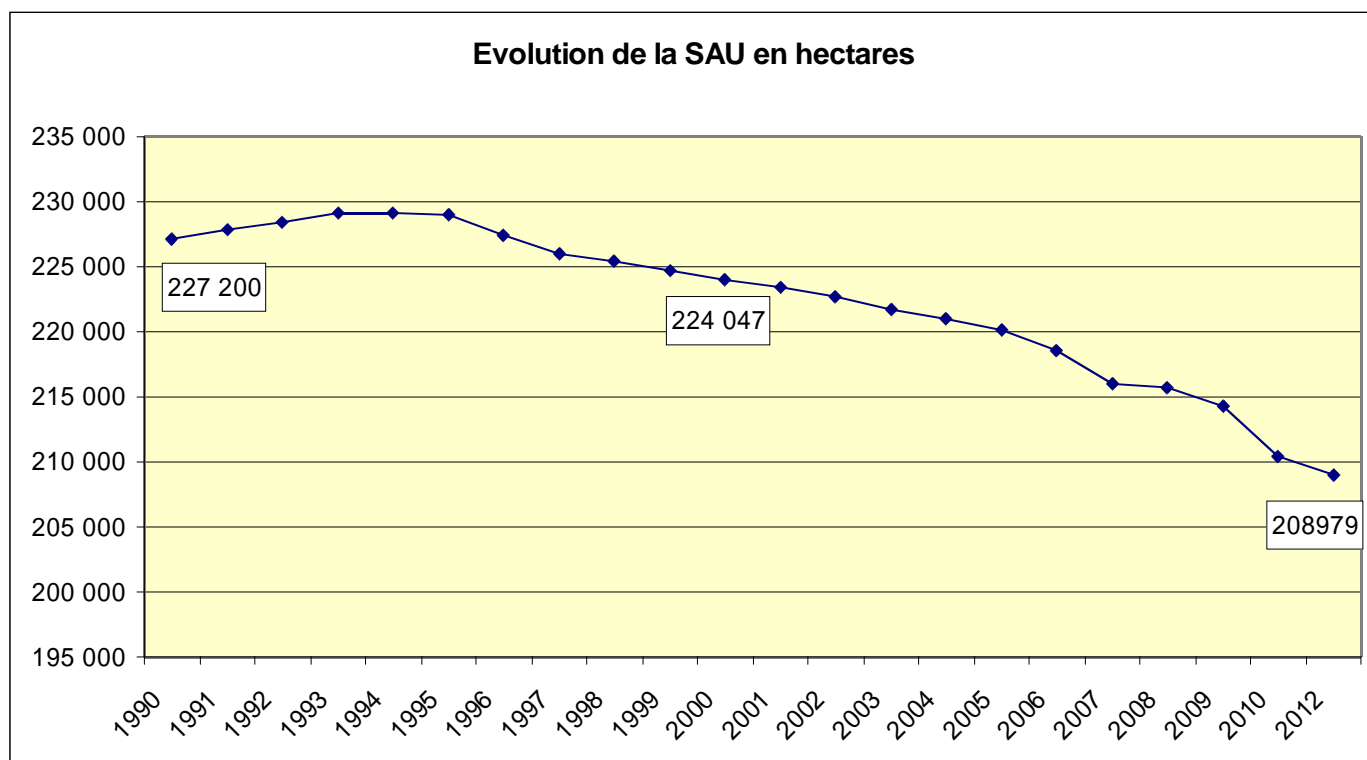
Utilisation du sol	2000		2010		2012	
	Surfaces (ha)	% de la SAU	Surfaces (ha)	% de la SAU	Surfaces (ha)	% de la SAU
Terres labourables	177163	79%	168482	80%	168719	81%
dont Céréales	87812	39%	79832	38%	83435	40%
dont Oléagineux	30350	13%	34620	16%	36212	17%
dont Protéagineux	4150	2%	1785	1%	577	1%
dont Fourrages	5200	2%	4320	2%	2619	1%
dont Légumes frais (non compris semences)	3400	1%	3321	1%	3321	1%
dont jachères	22000	10%	27819	7%	27819	6%
Cultures permanentes	18622	8%	15115	7%	14660	7%
dont Vignes	4947	2%	3240	1%	2885	1%
dont Vergers (yc, châtaigneraie, noyeraies...)	13450	6%	11703	5%	11605	5%
Surfaces toujours en herbe	28262	13%	26805	13%	25600	12%
Superficie agricole utilisée des exploitations (SAU)	224047	100%	210402	100%	208979	100%
Surface agricole utilisée du département	227085	N.D.	220143	N.D.	218354	N.D.
dont jardins, vergers familiaux	950	N.D.	6000	N.D.	6000	N.D.
Surface totale (IGN)	373115	N.D.	373115	N.D.	373115	N.D.

DRAAF (SRISET) : statistique agricole annuelle provisoire 2012 (N.D. : Non Disponible)

56 % de la surface totale du département est utilisée pour l'agriculture.

Les surfaces réparties à 80 % en terres labourables sont essentiellement dédiées aux grandes cultures.
20% des surfaces se répartissent en surfaces toujours en herbe et cultures permanentes (vignes, vergers)

4 – 2 L'évolution de la Surface Agricole Utile des exploitations.



DRAAF (SRISSET) : statistique agricole annuelle provisoire 2012

Depuis 1990, la SAU diminue à un rythme annuel moyen de 3,6%. 16 800 ha de SAU ont disparu, au profit des surfaces naturelles (landes ou friches, espaces boisées) et des surfaces artificialisées.

Ce sont les terres les plus fertiles des plaines alluviales du Sud les plus touchées, en raison de la pression urbaine exercée par l'aire métropolitaine de Toulouse.

Le maintien des terres agricoles est un enjeu à la fois économique et environnemental :

- Les grandes cultures garantissent les revenus d'autant lorsqu'elles sont irriguées. La tendance observée pour le département est une orientation des exploitations vers les grandes cultures.

- Les cultures spécialisées (vignes, vergers, maraîchage) sont sources d'emplois et génératrices d'une économie locale. En Tarn-et-Garonne, elles s'organisent dans les vallées en périphérie des territoires périurbains et favorisent ainsi une proximité avec les consommateurs.

4 – 3 L'irrigation.

• Evolution de la sau irriguée.

	2000	2010
SAU irriguée (ha)	57 837	37 852
Sau irriguée/sau totale	25,80%	18,00%
Nombre d'exploitations pratiquant l'irrigation	3 708	2 385
Exploitants irrigants/ensemble des exploitations	51,62%	45,41%

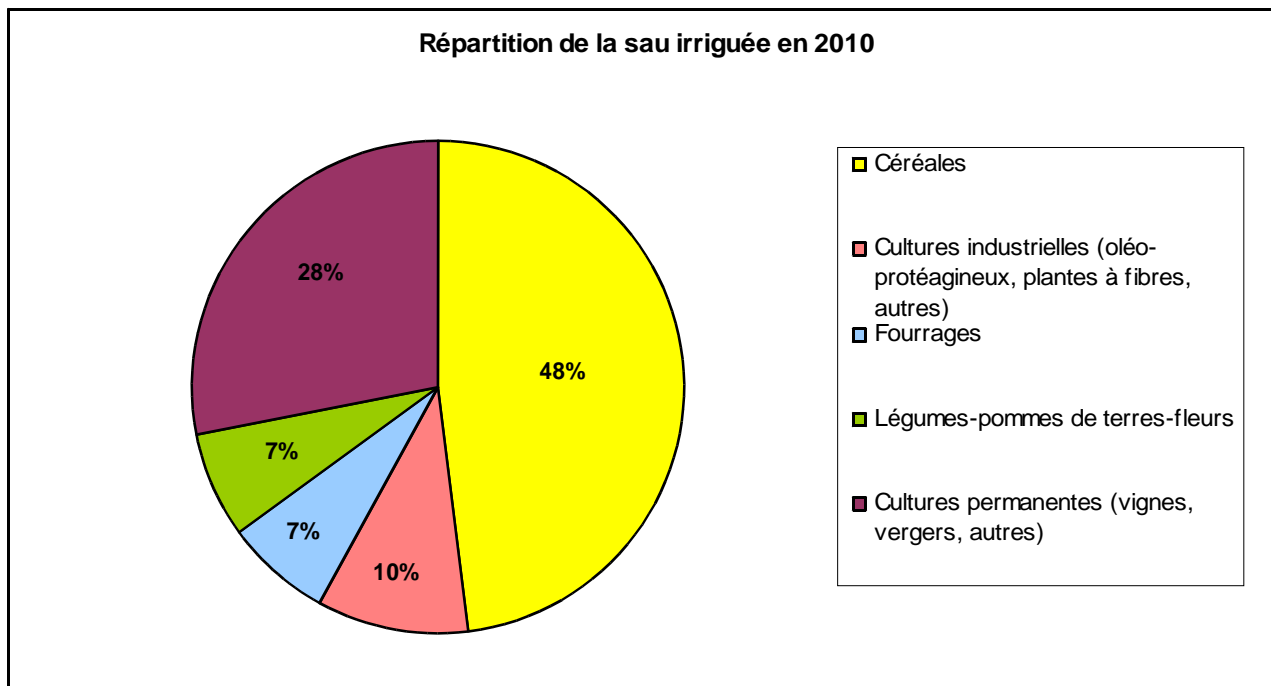
sources : recensements agricoles 2000 et 2010 - DRAAF

Les superficies irriguées ont diminué de 35% en 10 ans. En 2010, près d'une exploitation sur deux a recours à l'irrigation.

54% de l'eau destinée à l'irrigation est prélevée dans les cours d'eau, 32% dans les plans d'eau, le reste dans les nappes (MISEB, bilan départemental 2010).

Le département dispose d'un réseau hydrographique dense qui a permis, avec le soutien des pouvoirs publics, la création de 47 réseaux collectifs d'irrigation dans les années 80, et le financement de 1 900 retenues.

- **Répartition de la SAU irriguée.**



sources : recensements agricole 2010 - DRAAF

Le maïs grain et le maïs semence représentent 95% des céréales irriguées. Les superficies consacrées à la production de semences restent stables depuis plusieurs années.

L'arboriculture représente près d'un tiers des superficies irriguées du département.

L'irrigation est essentielle dans l'économie agricole du département :

- elle sécurise les rendements et donc les revenus.
- elle permet dans certains cas d'honorer des contrats pour des productions de qualité.
- elle est parfois une nécessité compte tenu de la nature du terrain (ex : terres drainantes de la vallée de la Garonne)

Le Gers et le Tarn-et-Garonne concentrent plus de la moitié des superficies irriguées de la région.

Les déséquilibres chroniques entre les ressources en eau et les différents usages (eau potable, irrigation, industrie) ont fragilisé la ressource en eau. Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Adour-Garonne (SDAGE) fixe jusqu'en 2015 les objectifs quantitatifs et qualitatifs à atteindre pour une gestion équilibrée des ressources et des milieux aquatiques parmi lesquels « le bon état de 60% des masses d'eau d'ici 2015 ».

L'UTILISATION DU TERRITOIRE.

A retenir :

- Une emprise importante de l'activité agricole sur le territoire.
- La place essentielle de l'irrigation dans l'économie agricole.
- Une perte constante de SAU au détriment de terres à fort potentiel agronomique, du fait de la pression foncière et démographique.

Enjeu : Préserver les terres agricoles

Partager et appliquer les principes de la Charte Agriculture et Urbanisme :

- « les espaces agricoles sont un patrimoine à préserver et à valoriser.
- La terre agricole est une ressource limitée, non renouvelable.
- L'artificialisation des sols par l'urbanisation est irréversible.
- Faire de la densité urbaine ne signifie pas construire haut, collectif et inesthétique.
- L'eau potable est une priorité.
- Les bonnes pratiques agricoles contribuent à la protection de l'environnement.
- L'activité agricole minimise l'impact des risques naturels (incendie, inondation).
- Protéger l'environnement n'est pas le sanctuariser ».

5 - LES PRODUCTIONS

5 – 1 Les productions végétales.

	2000		2010	
	Surface	Production	Surface	Production
	HA	Qx	HA	Qx
Total céréales	87 812	4 602 500	79 832	5 215 091
Dont maïs	32 500	2 770 500	19 407	1 702 241
<i>Dont maïs semence</i>	<i>3052</i>	<i>103 760</i>	<i>3 407</i>	<i>143 094</i>
Dont blé tendre	29 000	1 537 000	38 900	2 372 900
Dont orge	8 000	295 000	8 150	403 650
Total Oléo-protéagineux	34 500	925 600	36 405	942 055
Dont tournesol	25 500	535 500	26 700	667 500
Dont colza	3 500	101 500	5 440	152 320
Dont pois protéagineux	ND	ND	1 080	35 640
Cultures fourragères	4 920	ND	4 320	ND
Total légumes frais	5 400	ND	3 479	619 065
melon	2 400	399 800	2 116	366 068
Ail sec	1 100	73 700	323	216 954
Total fruits	13450	ND	10608	3377882
Pomme	5 500	2 197 700	4 360	2 364 350
Prune de table	3 800	278 200	1 495	354 725
Raisin de table	2 480	254 000	1 250	120 500
Pêche et nectarine	900	105 000	ND	ND
Cerise	900	36 000	610	35 990
Prune à pruneaux	640	ND	600	67 800
kiwi	400	ND	635	126 365
poire	640	119 000	ND	ND
noisette	400	ND	490	11 270
noix	ND	ND	ND	ND
Viticulture (en hl)	4 950	162 900	1 837	95 080
AOP/AOC	760	44 300	536	25 723
IGP/VDQS	320	17 100	302	15 129
Autres vins	1 390	101 500	999	54 228
Surfaces toujours en herbe	29 087	ND	26 807	1 099 890

sources : recensements agricoles 2000 et 2010- DRAAF (N.D. : Non Disponible)

Entre 2000 et 2010, la forte baisse du maïs a été compensée par une hausse du blé, du tournesol et du colza (en surface et en production). On constate également une forte régression des surfaces en vergers (forte régression en prune de table) et vignes (forte régression en raisin de table).

5 – 2 Les productions animales.

Effectifs présents au 31/12/10			
Cheptel	2000	2010	Rang régional
Bovins	81 983	70 628	8 ^{ème} avec 5,6% du cheptel régional
dont vaches nourrices	24 000	22 822	
dont vaches laitières	14 500	9 586	
Ovins	47 927	33 409	7 ^{ème} avec 2,1% du cheptel régional
dont brebis	34 787	21 861	
Porcins	24 697	14 395	ND
Caprins	9 356	18 806	3 ^{ème} avec 10,6% du cheptel régional.
dont chèvres	7 000	13 533	
Laits (en hl)			
Vaches	700 000	578 490	7 ^{ème} avec 6,7% de la production régionale
Chèvres	31 000	66 910	3 ^{ème} avec 11% de la production régionale
Brebis	8 000	13 900	3 ^{ème} avec 0,8% de la production régionale

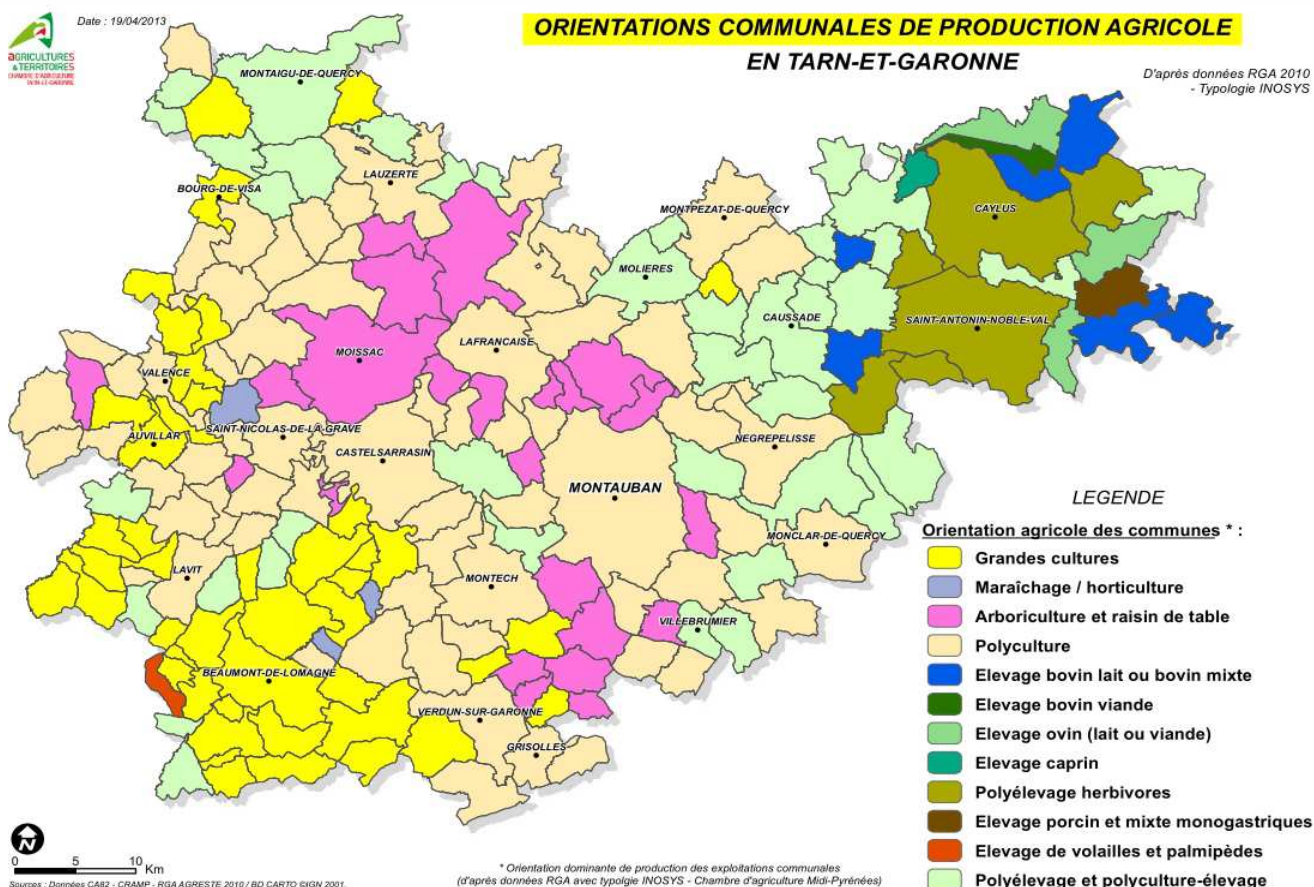
sources : recensements agricoles 2000 et 2010- DRAAF

L'effectif bovin a baissé de 13 % en 10 ans. La filière viande rencontre de nombreuses difficultés liées à la hausse du prix des aliments et au déficit de rendement des prairies permanentes. L'essentiel de l'élevage est destiné à l'exportation vers l'Italie et l'Espagne.

Le cheptel caprin (composé à 71% de chèvres) a pratiquement doublé en 10 ans.

La crise de la filière laitière de 2008 et la mutualisation inter-régionale des quotas laitiers mise en place en 2010 ont fait baisser la production dans son ensemble. Conjointement le nombre de producteurs a été divisé par deux en 5 ans. Le département comptait 241 producteurs de lait en 2010, il en compte moins de 200 en 2013.

5 – 3 Orientation de la production agricole par commune.



L'activité agricole est fortement liée à l'identité paysagère et à la nature des sols :

Les zones de plaine, propices aux cultures fruitières et au maraîchage présentent des exploitations spécialisées.

Les vergers se regroupent essentiellement autour de Montauban et Moissac.

La partie Est « très herbagère » présente un relief accidenté et des terres à moindre potentiel agronomique. L'élevage y joue un rôle important en terme de gestion des espaces (lutte contre l'enrichissement).

L'extrémité Sud-Ouest du département (La Lomagne) est plus céréalière.

Plus de la moitié du département est situé en zone de coteaux, présentant une diversité culturelle.

5 – 4 Place du Tarn-et-Garonne pour quelques productions.

Le Tarn-et-Garonne conforte sa place de leader régional pour l'essentiel de la production fruitière, et atteint dans certains cas le rang national.

Les productions « phare » telles que la pomme, le melon et la prune en font son identité agricole.

Produits	Part sur la France métropolitaine	Rang national	Rang régional
Reine-Claude	61%	1	1
Pomme Granny Smith	16%	1	1
Pomme de table	15%	1	1
Melon	15%	1	1
Noisette	19%	2	1
Raisin de table	19%	2	1
Kiwi	18%	3	1
Pomme Golden	9%	4	1
Prune	4%	4	1
Cerise (Bigarreaux)	5%	6	1
Pêche, Nectarine, Brugnon, Pavie	2%	9	1
Poire William's	3%	10	1
Ail en vert	1%	5	2
Ail en sec	12%	4	3

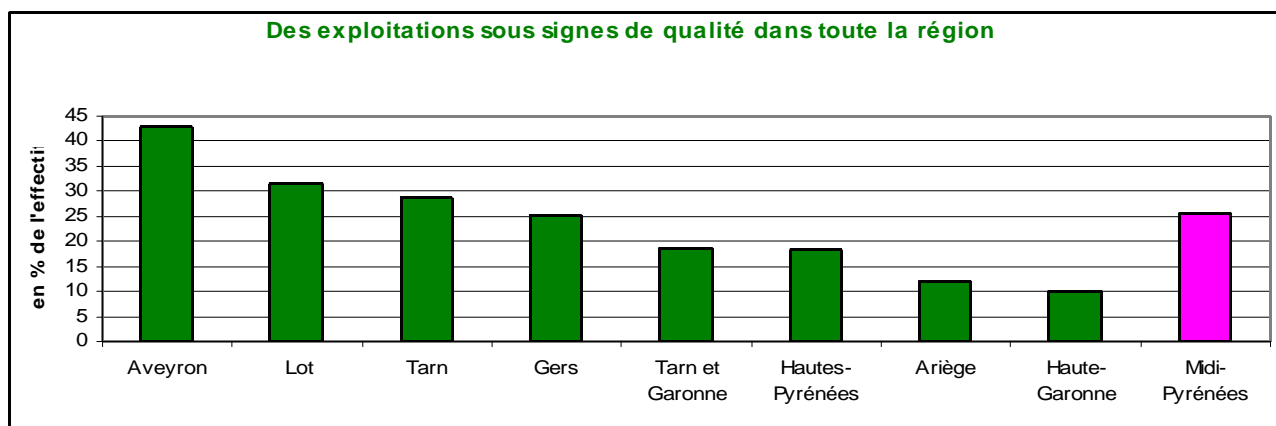
DRAAF (SRISET) : statistiques agricoles annuelles 2012 provisoires

5 – 5 Les signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine.

Selon les données du recensement agricole de 2010, près d'une exploitation sur 5 a des produits sous signes officiels de qualité : 185 en Label Rouge, 370 en AOC-AOP, (dont une centaine en production vinicole) 270 en IGP (dont une centaine en production vinicole).

Les productions suivantes, emblématiques du département, sont sous un signe officiel de qualité : AOC Chasselas de Moissac, IGP Melon du Quercy, IGP Ail de Lomagne, label rouge pour la prune Reine-Claude.

La production vinicole tarn-et-garonnaise est riche de 6 appellations.



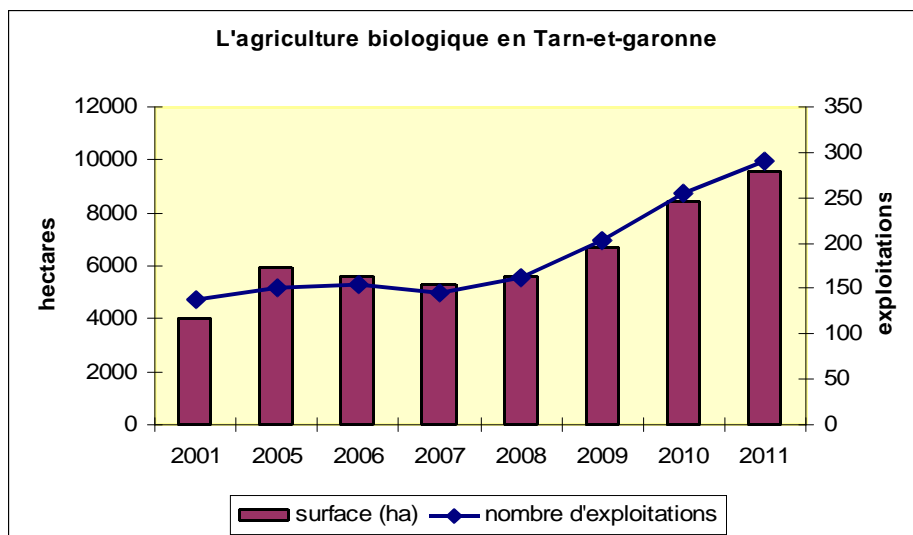
Champ : ensemble des exploitations / Source : Agreste - recensement agricole 2010.

Une étude réalisée par l'Irqualim (Institut régional de la qualité alimentaire) en 2007 et 2008 a mis en évidence tous les bénéfices de cette démarche sur le plan économique, social et environnemental :

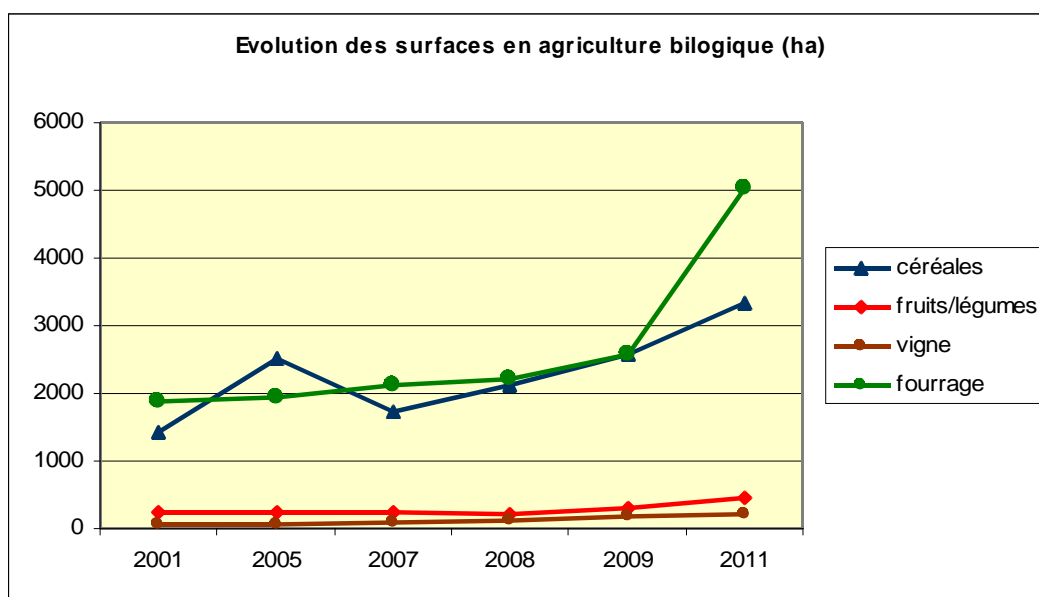
- une valorisation économique supérieure des produits et une meilleure organisation des filières ;
- une contribution à la vie du territoire par l'emploi qui en découle et par une valorisation de son identité ;
- une préservation des ressources naturelles par la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement.

5 – 6 L'évolution des pratiques.

5 – 6 – 1 L'agriculture biologique en Tarn-et-Garonne (données Agence Bio 2011).



- En 2011, 291 exploitations étaient en mode de production biologique, soit 36 de plus qu'en 2010. Elles mettent en valeur 9 575 ha soit 4,6% de la SAU des exploitations du département.
- Les fourrages et les céréales représentent près de 87% des superficies en bio en 2011. Les fruits et les surfaces fourragères enregistrent les plus fortes hausses entre 2009 et 2011. 71 exploitations pratiquent l'élevage biologique (certifiées ou en conversion), principalement dans deux orientations économiques, les vaches allaitantes et les poules pondeuses.



5 – 6 – 2 Les mesures agro-environnementales (MAE).

Les MAE sont destinées à promouvoir des pratiques agricoles innovantes et respectueuses de l'environnement. Elles relèvent du second pilier de la P.A.C. (axe 2 du FEADER) et du Programme de Développement Rural Hexagonal (PDRH 2007-2013).

Les exploitants volontaires engagés dans les MAE, perçoivent une rémunération annuelle correspondant à la fois, aux suppléments de coûts de mise en œuvre de certains modes culturels, et à une compensation liée aux rendements plus limités qu'induit cette approche agro-écologique.

Les MAE sont des contrats de cinq ans, ils se déclinent en 9 dispositifs au plan national (6 dispositifs ont été mis en œuvre en Tarn-et-Garonne).

Bilan des MAE en Tarn-et-Garonne (campagne 2010) :

Dispositifs	Demandes	Montants
Prime Herbagère Agroenvironnementale (PHAE)	224	880 579 €
MAE Rotacionnelle (MAER2)	75	211 586 €
Conversion à l'agriculture biologique (CAB)	92	543 839 €
Protection des Races Menacées (PRM)	13	15 408 €
Apiculture (API)	1	3 400 €
MAE Territorialisées (MAET)	110	667 248 €
Total de la campagne 2010	515	2 322 060 €

5 – 6 – 3 Evolution des modes de commercialisation : les circuits courts

Selon les données du recensement agricole 2010, le recours aux circuits courts a été multiplié par 2 en 10 ans (2000-2010).

Les filières agricoles les plus impliquées sont la viticulture (27%), les élevages hors sol (porcins, volailles : 17%) et l'arboriculture.

9 exploitations sur 10 qui transforment elles-mêmes leurs produits, utilisent, en parallèle, un réseau court de commercialisation. Il prend souvent la forme soit de vente directe au consommateur, soit de vente via un seul intermédiaire (le restaurateur, le commerce de détail,...).

La part relative des exploitations commercialisant en circuit court progresse de cinq points par rapport à 2000 et atteint 20% de l'ensemble des exploitations, soit 1 080.

5 – 6 – 4 Le Plan Ecophyto 2018

Le plan Ecophyto 2018 vise à réduire de 50 % l'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture d'ici 2018, il a été décliné au niveau régional et a abouti à une charte en juillet 2012 susceptible de se poursuivre par des actions.

En Tarn-et-Garonne une action en cours de réflexion concerne un projet de circuit court en pays Midi Quercy pour des productions inscrites dans la démarche Ecophyto 2018.

Par ailleurs, dans le cadre des actions conduites, 2 réseaux « fermes de références » grandes cultures et arboriculture sont mis en place depuis 2011 et encadrés par des ingénieurs réseaux de Qualisol et de la Chambre d'agriculture.

LES PRODUCTIONS

A retenir :

- Une activité agricole fortement liée à l'identité paysagère du département.
- Des productions végétales à fort rendement et à valeur ajoutée importante telles que les fruits et les semences qui ont bénéficié d'une conjoncture favorable.
- Des productions emblématiques et de qualité
- Une évolution de l'agriculture vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement et en lien avec les nouveaux modes de consommation.

Enjeu : Pérenniser l'activité de production agricole.

- Le projet agro-écologique et son programme AMBITION BIO 2017 vise à contribuer au développement de l'agriculture biologique et à favoriser le transfert des connaissances et des méthodes de l'agriculture bio vers les autres modèles de production d'ici 2017.
- Par la pratique d'une gestion équilibrée des aides et des soutiens publics entre les différentes productions :
 - en faveur de pratiques respectueuses de l'environnement ou engagées dans des démarches de qualité
 - en faveur de l'élevage dans certaines exploitations ou zones fragilisées (bilan de santé PAC 2010).

- Le projet de **loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt** a pour objectif de préparer l'agriculture française au **double défi de la compétitivité économique et de la transition écologique**, autour du projet agro-écologique présenté fin 2012, tout en conciliant les attentes des agriculteurs, des consommateurs et des citoyens. L'agriculture, l'agroalimentaire et l'exploitation forestière ont en effet un rôle stratégique à jouer dans le redressement productif, en termes d'investissements et d'emplois. L'une des mesures phare du projet de loi est la création de **groupements d'intérêt économique et environnemental** (GIEE) afin de s'appuyer sur des collectifs d'agriculteurs pour promouvoir les démarches économiquement et écologiquement performantes.

6 – LES ENTREPRISES LIEES A L'AGRICULTURE ET A L'AGROALIMENTAIRE

6 – 1 Les industries agroalimentaires.

L'industrie agroalimentaire (IAA) représente en Tarn-et-Garonne 59 établissements (944 en Midi-Pyrénées) et 1383 salariés (17 186 salariés dans la région) - données CCI 2009.

- **La filière fruits et légumes.**

Les entreprises de l'agroalimentaire et particulièrement les entreprises de commercialisation agricoles sont très présentes dans le secteur du conditionnement des fruits et légumes notamment dans les environs de Montauban et de Moissac. Les plus emblématiques sont l'organisation de producteurs Blue Whale (pommes) et SAS Boyer (melons).

- Créée en 1950, l'organisation de producteurs **Blue Whale** est actuellement le premier opérateur fruiticole français et regroupe 6 coopératives, soit 200 arboriculteurs implantés dans les grandes bassins fruitiers du pays (Sud-Ouest, Sud-Est, Alpes et Pays de Loire).

En Tarn-et-Garonne la surface en vergers de cette organisation de producteurs est d'environ 2 725 ha.

Blue Whale est le premier exportateur français de pommes, le groupe commercialise également des prunes, du raisin de table, des fraises et des kiwis vers 60 pays. Le chiffre d'affaires de Blue Whale avoisine les 165 millions d'Euros.

- Les établissements **SAS Boyer**, dont le siège social est à Moissac, sont producteurs et négociants en melons pour l'essentiel (19 000 tonnes de melons conditionnés en 2012, sous la marque Philibon), La société produit également des melons sur d'autres sites comme dans le Gard, ou sur les îles de la Réunion ou de la Martinique. Une autre partie de la production de melon est assurée à l'étranger (Maroc, Espagne).

L'entreprise fait aussi le négoce de prunes, de raisin de table, de cerises et de fruits exotiques (ananas, mangues, litchis et fruits de la passion), avec les îles de la Réunion, de la Martinique ou encore avec le Sénégal.

Le chiffre d'affaires des établissements Boyer a dépassé 45 millions d'Euros en 2012. L'entreprise emploie 37 salariés permanents et de nombreux saisonniers (au total 131 Équivalent Temps Plein).

L'entreprise a par ailleurs mis en place en 2011, une usine de biométhanisation, afin de traiter les déchets issus de sa production de fruits mais également susceptible de traiter les déchets de fruits des stations voisines nombreuses sur le secteur. C'est la première unité française de ce type fonctionnant uniquement avec un substrat de déchets de fruits et légumes. Cette centrale innovante transforme les matières organiques biodégradables en méthane naturel et convertit ce gaz en énergie électrique et thermique.

- **Les grandes cultures.**

La coopérative Qualisol, dont le siège social est situé en Tarn-et-Garonne, intervient dans la commercialisation des céréales et dans la fabrication d'aliments du bétail. Cette coopérative a également développé son activité dans le domaine de l'agriculture biologique (collecte et stockage de céréales biologiques).

Son chiffre d'affaires avoisine les 105 millions d'euros, elle regroupe 3 141 producteurs sur la région et possède 18 sites d'approvisionnement sur la région, dont 16 en Tarn-et-Garonne.

Parmi les autres structures présentes sur le département, on peut citer **Euralis** (31) et **Unicor** (12).

- **Les productions de semences.**

L'entreprise semencière **SICA SCS Caussade Semences** est une société française indépendante qui crée et met sur marché agricole des semences améliorées génétiquement pour les grandes cultures et les productions fourragères.

Caussade Semences en quelques chiffres :

- 50 espèces développées et près de 350 variétés ou produits commercialisés ;

- 34 pays dans lesquels la génétique est diffusée ;
- 466 collaborateurs dans le monde dont 319 en France ;
- 135 000 000 € de chiffre d'affaires groupe en 2011-2012 ;
- 14% du chiffre d'affaires investis en recherche & développement ;
- 8 sites de recherche, dont 6 sites européens et 2 sites internationaux ;
- 5 usines en France pour une capacité de transformation de 1,5 millions de doses de maïs et 300 000 quintaux en céréales à paille.

- **Les productions laitières.**

Trois acheteurs, dont les unités sont implantées en Tarn-et-Garonne, collectent la production laitière : Le groupe LACTALIS collecte 60 % des livreurs de lait, (120 producteurs environ), le groupe SODIAAL (lait/Nutribio) 30 % des livreurs de laits (60 producteurs environ), le GIE LA ROSE DES VENTS (3A), 9 % des livreurs (soit une vingtaine de producteurs).

La société Nutribio implantée à Montauban fabrique et commercialise des produits laitiers diététiques.

- **Les productions de viande.**

Le département comporte **3 abattoirs d'animaux de boucherie.**

L'abattoir de Montauban est le plus gros abattoir public de Midi Pyrénées, c'est une société d'économie mixte rassemblant la ville de Montauban (51%) et les trois principaux usagers : Arcadie, Bigard, Sodipal (49%) qui disposent chacun d'un atelier de découpe sur le site. Cet abattoir est multi-espèces (bovins et équins, porcins , ovins). Il est géré par la Société d'Exploitation de l'Abattoir de Montauban (SEAM) qui dispose d'une délégation de service public.

2012	Bovins	Ovins/caprins	Équins	Porcins	Gibiers d'élevage	Total
Tonnage	3 044T	296 T	28 T	4 643 T	2 T	8 013 T
Têtes	9417	15377	77	53380	11	

L'abattoir de Caussade est un outil privé exploité par le groupe Bigard, il est mono-espèce (veaux). Son tonnage est en augmentation depuis 2005 (6.103T en 2012). L'outil est positionné dans une démarche industrielle intégrée (groupements de producteurs en amont et atelier de découpe /transformation en aval).

L'abattoir de Castelsarrasin est un outil public multi-espèces (bovins et ovins), à orientation quasi-exclusive vers les circuits de proximité (bouchers notamment).

2012	Bovins	Ovins/caprins	Total
Tonnage	510 T	54 T	564 T
Têtes	1609	2740	

6 – 2 Les coopératives agricoles.

Le département compte 32 coopératives agricoles dont 21 dans la filière fruits et légumes, soit 70 % des coopératives régionales de cette filière. En 2012, elles emploient 286 salariés – *source : Coop de France Midi-Pyrénées.*

6 – 3 Le réseau départemental des Coopératives d'Utilisation de Machines Agricoles (CUMA).

Les agriculteurs de Tarn-et-Garonne, se sont dotés depuis 1982 d'un réseau de CUMA très structuré et dynamique, organisé en fédération départementale des CUMA (FDCUMA82). – On en dénombre ainsi 105 auxquelles s'ajoutent 2 CUMA interdépartementales, regroupant en tout près de 3 800 adhérents - 26 d'entre-elles - emploient actuellement 64 salariés.

La région de Midi-Pyrénées est la seule région française à disposer d'un groupe d'experts en machines agricoles : « le Pool Machinisme Midi-Pyrénées » pour conseiller les réseaux départementaux des CUMA.

Le chiffre d'affaires global des 105 CUMA de Tarn-et-Garonne s'élève à 5,22 millions d'€ en 2011 (5,33 millions d'€ pour les 107 CUMA).

6 – 4 Les entreprises du territoire (EDT).

Les entreprises du territoire (anciennement entreprises de travaux agricoles) emploient aujourd'hui près de 87 salariés dans le département.

LES ENTREPRISES LIEES A L'AGRICULTURE ET A L'AGROALIMENTAIRE.

A retenir :

Forte présence d'entreprises liées à l'agriculture et à l'agroalimentaire, dont certaines ont une portée internationale et représentent un enjeu économique conséquent pour le département.

Enjeu(x) : Accompagner leur projet de développement pour leur permettre de maintenir et d'accroître leur activité.

7 – LES COMPTES DE L'AGRICULTURE

7 – 1 Productions de biens au prix de base (base 2000)

PRODUCTION AU PRIX DE BASE (Production de biens en Tarn-et-Garonne)						
Biens produits/Valeur en Millions d'euros	2006*	2007	2008	2009	2010	2011
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES	348,18	382,33	372,22	350,90	438	416,9
Dont céréales	69,19	90,03	78,15	54,99	99,1	89,2
Dont plantes industrielles	18,65	27,81	33,92	29,27	44,9	49,2
Dont produits maraîchers et horticoles	61,76	56,68	55,76	53,47	266,8	248,1
Dont fruits	172,33	181,52	175,46	181,66		
Dont vins	5,72	4,71	4,12	4,87	4,7	4,8
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES	73,09	73,62	80,97	72,74	79,5	85,1
Dont bétail	34,42	32,87	33,61	32,28	38	41
-Gros bovins	11,32	10,82	11,00	9,68	14,5	15,4
-Veaux	15,12	14,92	17,18	17,43	17,5	19,3
Dont produits avicoles	14,95	16,423	19,44	17,40	17,5	19,9
Dont laits et produits laitiers	21,25	21,82	25,49	20,63	21,5	22,6
PRODUCTION TOTALE DE BIENS (1)	421,27	455,96	453,19	423,64	517,4	502,8
PRODUCTION TOTALE DE SERVICES (1)**	23,54	23,98	25,70	25,93	26,8	27,1
SUBVENTIONS sur les produits y compris les DPU*** (2)	62,92	61,93	62,90	62,14	57,14	60,64
TOTAL PRODUCTION au prix de base (3)=(1)+(2) (entrées financières)	507,73	541,87	541,79	511,71	601,34	590,54

Sources : DRAAF (SRISSET) : comptes de l'agriculture 2011 provisoires, et sear (2011)

* 2006 est l'année de la mise en place du découplage des aides.

**Production totale de services : Activité principale de travaux agricoles et activités secondaires de services (vente directe, transformation de produits pour la vente, agritourisme...).

*** Subventions aux produits : aides aux surfaces de céréales, oléagineux et protéagineux, PMTVA, PSBM, PAB, PBC.

Dans le tableau les subventions aux produits et les DPU sont comptabilisés ensemble à compter de 2006 (année du découplage des aides).

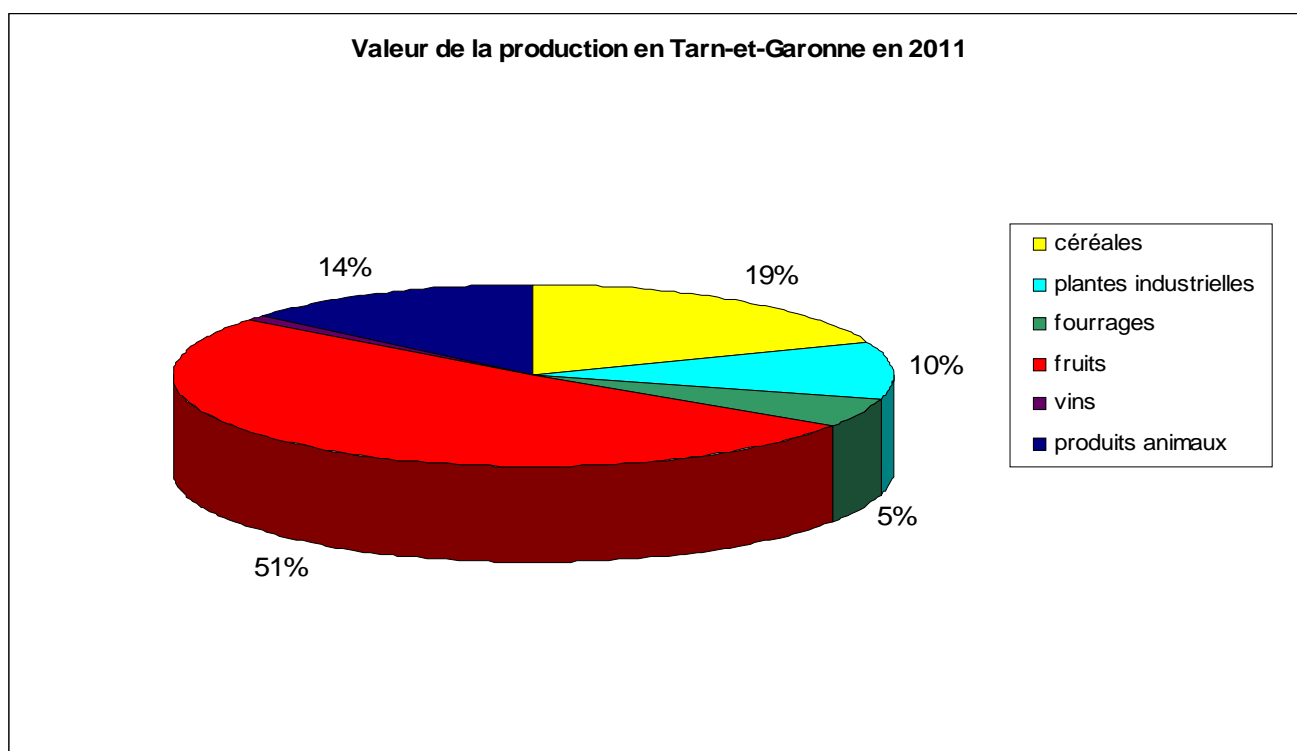
- L'activité arboricole reste la première source de revenus suivie des grandes cultures (maïs semences notamment). Ces productions sont particulièrement sensibles aux aléas climatiques (grêle, gel, sécheresse..).

- Le revenu global des agriculteurs, en baisse depuis 2002, a atteint en 2009 son plus faible niveau. Malgré une hausse relative en 2010, la volatilité des prix et le coût des intrants impactent fortement les revenus. On peut noter une nette amélioration en 2012 avec un revenu moyen (avant impôts) s'élevant à 35 000 € par actif non salarié ; cependant ce chiffre cache de fortes disparités sectorielles.

- L'impact des crises successives a amené le Conseil Général en 2005 à inclure dans le dispositif de soutien social les agriculteurs en difficulté. Fin 2009, 200 exploitants bénéficiaient du RSA ou du RMI.

- Le plan de soutien exceptionnel à l'agriculture mis en place en 2010 a permis à 1425 exploitations de bénéficier d'une aide sous forme de prêts, de mesures d'accompagnement ou d'allègement de charges.

7 – 2 Valeur de la production du département au prix producteur en 2011.



DRAAF SRISSET : Comptes de l'agriculture 2011 provisoires.

Les productions végétales représentent plus de 80% de la valeur de la production ; les fruits restent prépondérants avec 51 % de la production.

LES COMPTES DE L'AGRICULTURE

A retenir :

- Le revenu global des agriculteurs est fortement dépendant des prix mondiaux des produits agricoles et des aléas climatiques. En Tarn-et-Garonne, les fruits et les semences sont deux composantes essentielles du revenu global.
- Un revenu global historiquement très bas deux années consécutives (2008 et 2009) et fragilisé par les crises climatiques et économiques.

Enjeu : Maintenir le revenu des exploitants

- Par des **aides conjoncturelles** ou de crise pour soutenir ponctuellement une/plusieurs filière/s.

En aidant les exploitations à se prémunir contre les risques climatiques. Ex : Un plan de relance régional a permis le financement d'une aide à la protection des vergers par des filets anti-grêle.

- Par des **aides structurelles** permettant aux exploitants de s'installer (aides à l'installation), de maintenir leur activité (aides directes de la PAC), de moderniser durablement leur exploitation et de réduire la facture énergétique (aides aux investissements).

8 – INTERVENTIONS FINANCIERES EN TARN ET GARONNE

8 – 1 Montant total des aides directes (en millions d'euros).

AIDES DU 1 ^{er} PILIER (soutien de la production)	2011	2012
Aides aux surfaces	2,65	2,61
Aides animales	4,96	4,92
Droit Paiement Unique (DPU)	48,76	48,51
TOTAL AIDES 1er PILIER	56,37	56,04
AIDES DU 2 ^{ème} PILIER (développement rural et mesures environnementales)	2011	2012
Indemnité Compensatrice Handicap Naturel (ICHN)	2,14	2,21
Prime Herbagère Agro-environnementale (PHAE)	0,87	0,86
Mesures Agro-Environnementales (MAE)	1,26	1,24
TOTAL AIDES 2^{ème} PILIER	4,27	4,31
MONTANT TOTAL DES AIDES	60,64	60,35

DDT82/SEAR - Bilan PAC 2011/2012

Malgré l'augmentation de la modulation de 1 % (taux de réduction des aides du premier pilier), le montant des aides évolue peu entre 2011 et 2012. La progression des aides à l'agriculture biologique, la légère augmentation de l'enveloppe ICHN, et la création d'une nouvelle aide aux producteurs de tabac expliquent cette tendance.

La région Midi-Pyrénées est au second rang national des bénéficiaires des aides directes avec 729 millions d'euros.

Le Tarn-et-Garonne est au 4^{ème} rang régional, derrière le Gers, l'Aveyron et la Haute-Garonne qui perçoivent plus de 50% des aides attribuées à la région.

8 – 2 Les aides à l'installation.

Nombre de projets acceptés en C.D.OA*	2009	2010	2011	2012
Dotations d'installation (D.J.A)	30	31	28	30
Dotation moyenne par J.A.	15 673 €	17 200 €	14 283 €	16 253 €
Enveloppe financière	470 190 €	533 200 €	339 924 €	487 590 €

DDT82 /SEAR

8 – 3 Les aides aux investissements.

- **Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE).**

Dossiers /crédits	2010	2011	2012
Dossiers engagés	33	12	29
Crédits État	157 876 €	47 000 €	85 594 €
Crédits Conseil Régional	ND	64 407 €	203 623 €
Crédits européens (FEADER)	275 933 €	111 407 €	289 222 €

DDT 82/SEAR

- **Plan de performance énergétique (PPE).**

Le Gouvernement a mis en place au cours du premier trimestre 2009 le Plan de Performance Énergétique (PPE) destiné à diminuer les dépenses énergétiques des exploitations agricoles. Des crédits d'État du plan de relance de l'économie ont permis le bon démarrage de ce programme.

Dossiers /crédits	2010	2011	2012
Dossiers engagés	4	7	12
Crédits État	/	51 602 €	85 594 €
Crédits Conseil Régional	/	5 962 €	17 858 €
Crédits européens (FEADER)	50 078 €	20 009 €	102 837 €

- **Plan végétal pour l'environnement (PVE).**

Dossiers /crédits	2010	2011	2012
Dossiers engagés	25	35	31
Crédits État	14 946 €	32 201	26 317 €
Crédits Agence de l'Eau	54 652 €	121 948 €	118 617 €
Crédits européens (FEADER)	64 602 €	48 808 €	61 324 €

DDT82 – SEAR

Dans le cadre du PDRH, le Programme Végétal Environnemental (PVE) permet aux exploitants développant des productions végétales, la réalisation d'investissements de matériels agro-environnementaux (ex : achat de pulvérisateurs). La finalité de ce programme est de réduire l'impact des produits phytosanitaires sur la qualité des eaux, et la facture énergétique.

LES INTERVENTIONS FINANCIERES

A retenir :

Une politique agricole commune en cours de réforme et des aides aux investissements ciblées pour répondre aux nouveaux défis de l'agriculture.

Enjeu : Gérer équitablement les aides pour répondre aux nouveaux enjeux de l'agriculture : la protection de l'environnement, l'alimentation, le maintien de l'activité agricole.

La réforme de la PAC

Après plus de 2 ans de négociations, un accord sur la réforme de la PAC pour la période 2014-2020 a été trouvé le 26 juin 2013 entre les institutions européennes (Commission, Parlement et Conseil des Ministres). L'heure est maintenant aux débats nationaux. Le gouvernement doit faire un certain nombre de choix d'ici l'été 2014 (taux de convergence des aides, application ou non de la majoration sur les premiers hectares, application ou non du plafonnement, aides couplées pour certaines productions à soutenir,...) pour une entrée en application de la réforme des paiements directs au 1^{er} janvier 2015. Les échanges avec la profession agricole ont été engagés sur la base de 4 scénarios de réorientation des aides directes, présentant le résultat à l'horizon 2019 de différentes combinaisons possibles des paramètres offerts par l'accord européen.

Maintien global du budget

Si l'enveloppe globale consacrée à la PAC diminue de 12 % de 2014 à 2020, par rapport à la période actuelle, la part réservée à l'Hexagone ne diminuera que de 3 %.

Les aides directes versées aux agriculteurs français sont quasi stabilisées : elles passeront de 48,9 milliards d'euros sur 7 ans à 47 milliards d'euros. Pour le développement rural, elles augmenteront de 8,6 à 8,8 milliards d'euros.

9 – GLOSSAIRE

AIDES DIRECTES : Les aides européennes sont classées en 2 catégories :

- les aides du « 1^{er} pilier » qui soutiennent les prix de la production agricole végétale et animale

Les aides couplées soutiennent spécifiquement certaines productions. Les aides découplées constituent les DPU.

- les aides du « 2nd pilier » qui concernent le développement rural ou les mesures agro-environnementales.

Cultures permanentes : Comprennent les vignes, les vergers et la surface toujours en herbe.

D.P.U : Le Droit à paiement unique existe depuis la réforme de la PAC de 2003 et est entré en vigueur en France en 2006. Il s'agit d'une prime unique calculée par exploitation en fonction d'une référence historique. Son paiement est lié à la surface déclarée (et entretenue) qu'il y ait production ou non.

Exploitation agricole : unité économique qui participe à la production agricole, qui atteint une certaine dimension (1 hectare de superficie agricole utilisée ou 20 ares de cultures spécialisées ou 1 vache ou 6 brebis-mères ou une production supérieure à 5 veaux de batterie...) et de gestion courante indépendante.

Oléagineux : plantes cultivées pour la richesse en huile de leurs graines ou de leurs fruits : colza, tournesol, soja.

Orientation Technico-Économique (OTEX) : Classement des exploitations selon leur spécialisation, à partir de leur potentiel de production (PBS)

Petites Régions Agricoles (PRA) : Le découpage du territoire français en Régions Agricoles (RA) date de 1946. Une Ra est constituée par un nombre entier de communes formant une zone d'agriculture homogène. LA Petite Région Agricole (PRA) est constituée par le croisement du département et de la RA.

Population agricole : d'une manière générale toute personne vivant ou travaillant sur l'exploitation est recensée. Ainsi deux ensembles de personnes sont recensés : la population familiale agricole et la population non familiale (salariés permanents ou saisonniers).

Population familiale agricole : le chef d'exploitation, les co-exploitants et les membres de leur famille vivant avec eux (travaillant ou non sur l'exploitation).

Production Brute Standard (PBS) : La PBS décrit un potentiel de production des exploitations permettant de classer les exploitations selon leur dimension économique en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure à 25 000€, en grandes exploitations, quand elle est supérieure à 100 000€ et petites lorsqu'elle est inférieure à 25 000€.

Prairie : Culture de plantes fourragères destinée à être fauchée ou pâturée. On distingue les prairies permanentes ou naturelles (jamais cultivées), et les prairies temporaires maintenues pour la durée de l'assolement.

Prix producteur ou prix de base : Rémunération totale que le producteur tire de la mise sur le marché de son produit (prix du marché auquel s'ajoutent les subventions sur les produits).

Protéagineux : Plantes cultivées pour la richesse en protéines de leurs graines (pois, féverole, légumes secs).

Retenues collinaires : Lacs artificiels alimentés par les eaux pluviales issues du drainage des versants et destinés à l'irrigation agricole.

Signes officiels de qualité et d'origine (SIQO): les SIQO permettent aux producteurs qui le souhaitent de faire reconnaître les qualités particulières de leurs produits :

- l'**AOC/AOP** : **Appellation d'Origine Contrôlée / Appellation d'Origine Protégée** garantit une qualité résultant d'un terroir.(authenticité et typicité d'un milieu naturel, savoir-faire).

- l'**IGP** : **Indication Géographique Protégée** garantit un lien entre un produit et son origine géographique.

- **Le Label Rouge** garantit la qualité supérieure d'un produit (respect d'exigences sévères à tous les stades d'élaboration du produit).

Statut juridique de l'exploitation : l'activité agricole peut s'exercer pour son propre compte, pour le compte d'une personne morale ou d'une personne physique.

On distingue ici l'exploitation individuelle (pour le compte du chef d'exploitation), les GAEC Groupement agricole d'exploitation en commun, les EARL Exploitation agricole à responsabilité limitée.

Surface agricole utile (SAU) : Il s'agit de la surface utilisée pour la production agricole. Elle comprend les **terres arables** (grandes cultures, cultures maraîchères, cultures fourragères, prairies temporaires,...), les **superficies toujours en herbe** (prairies permanentes), **les cultures pérennes** (vignes, vergers), **les jachères** et les **jardins ou vergers**

familiaux. Elle n'inclut pas les bois et les forêts.

Surface totale d'une exploitation : La surface agricole totale d'une exploitation comprend, outre la surface agricole utile, les sols des bâtiments, les landes improductives, les territoires non agricoles

Surfaces toujours en herbe : Elles comprennent les prairies permanentes (jamais cultivées), les parcours et les landes

Terres labourables : Elles comprennent, les céréales, oléagineux, protéagineux (COP), les cultures industrielles (betterave), les légumes frais et secs, les fourrages et les jachères.

U.T.A : Unité de travail annuel. Une UTA correspond au travail d'une personne à temps plein pendant une année entière.

Vache laitière : élevée uniquement pour la production de lait

Vache Nourrice ou allaitante : vache qui allaite son petit. Les troupeaux allaitants sont constitués de bovins élevés pour la viande de boucherie ou la reproduction.

La finalité de ce document est d'apporter des éléments de connaissance et de compréhension de l'agriculture du département.

Les informations contenues ont été extraites de différents sites, publications et documents internes :

- Contributions, données et documents des services de la DDT 82 : service économie agricole et rurale, service connaissance et aménagement durable des territoires.*
- Site internet et intranet du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.*
- Site intranet de la DRAAF de Midi-Pyrénées : SRISSET, Agreste (bases de données et publications), Recensements agricoles 2000 et 2010.*
- Site de l'INSEE : bases de données et publications.*
- Contributions et données de la DDCSPP 82.*
- Site de l'Agence Bio : bases de données et publications.*
- Site de l'IRQUALIM (Institut régional de la qualité alimentaire).*
- publications diverses des différents organismes ou presse.*

Pour des informations complémentaires, vous pouvez contacter :

Le Service Connaissance, Aménagement Durable des Territoires de la DDT : Bureau Information Géographique et Connaissance des Territoires (secrétariat : 05.63.22.24.20).

Le Service Économie Agricole et Rurale de la DDT (secrétariat : 05.63.22.24.80)

Réalisation Septembre 2013

Mise à jour régulière de ce document disponible sur le site internet « Les services de l'État en Tarn-et-Garonne »